



Dernier avis avant procedure

Par **valye**, le **09/11/2015** à **11:35**

Bonjour, rnrnJe doit 134 euros pour une somme initiale de 33 euros !!!!!!! et des bananes et l huissier exige la totalité de la somme en une seule fois.rnrnPuis payer que les 33 euros seulement ? et bien que l huissier exige cette somme d un coup puis je juste payer une moitié et l autre plus tard et cela bloque ainsi la procedure ? rnrnMerci

Par **morobar**, le **09/11/2015** à **19:36**

Bonsoir,rnCela ne bloque rien du tout, et personne n'est obligé de s'esquinter à envoyer des petites ou grosses relances qui ne servent à rien sinon grossir les frais.rnReste après la réalité de cette dette et des frais encourus.rnPour les bananes préférer celles de la Martinique, c'est acheter français.